

CHARTRE ECOLOGIQUE

1. L'énergie électrique utilisée par l'entreprise pour l'alimentation de notre Datacenter est assuré principalement par des barrages hydroélectriques en Suisse, donc de «l'énergie verte».
2. Les climatisations de notre Datacenter sont réglées de manière à optimiser la consommation d'énergie tout en assurant un parfait fonctionnement des serveurs à une température constante. Le système permet de refroidir en priorité les baies de serveurs et non la salle.
3. Lors de l'achat de serveurs, nous privilégions les serveurs possédant les technologies « low voltage » moins gourmands en énergie (consommation électrique et chaleur dissipée). Nos serveurs sont choisis avec comme premier critère la qualité et la puissance, en second leur consommation énergétique.
4. La maintenance se fait prioritairement par la prise en main à distance afin de réduire notre émission de carbone
5. Les bureaux sont équipés d'appareils de contrôle de consommation tels que les régulateurs programmables de chauffage.
6. Les ordinateurs de bureau sont mis en veille prolongée en fin de journée. De la même manière, les écrans sont éteints chaque soir au lieu d'être simplement mis en veille.
7. La facturation de nos clients se fait en ligne : les clients sont incités à adopter un paiement électronique avec une facture reçue par courrier électronique au format PDF.
8. Tous les déchets sont triés et recyclés, à tous niveaux de production. Dans les locaux administratifs, mise en place du tri sélectif avec sélection papier, plastique, et cartouches d'imprimantes.
9. Les sociétés ayant une Charte écologique ou développant des procédés ou solutions respectueuses de l'environnement sont privilégiées au détriment des produits ou solutions concurrentes. De la même façon, sont privilégiés les fournisseurs locaux afin de limiter les transports.

